



Le métro compte sur le PDE pour séduire les salariés concernés.

Grand déplacement pour petit commerce

TRANSPORT. C'est la première fois à Lyon que des petites entreprises sont soumises à un PDE. Le VII^e arrondissement va mettre en place, à partir du 1^{er} novembre, un plan de déplacements entreprise (PDE) destiné aux commerçants. Les 8 250 salariés du secteur pourront

Une phase test déterminante pour étendre le projet

bénéficier de 50% de réduction sur les abonnements TCL City Pass. Cette ristourne sera prise en charge par leurs entreprises et le Sytral. "Nous allons informer le maximum de patrons et prendre contact avec les pro-

fessions libérales, confie George Sorel, vice-président de l'association de développement du commerce du VII^e mais dans ce genre de projet, le bouche à oreille sera déterminant." Selon Bernard Rivalta, président du Sytral, "c'est une façon de découvrir le réseau de transport en commun, que beaucoup d'employés négligent malgré ses avantages". Un bilan sera dressé dans six mois. Les différents partenaires du projet se sont fixé un objectif : un quart des salariés conquis. De tels résultats pourraient accélérer la mise en place de PDE similaires dans les autres arrondissements de la ville.

ANTOINE DE FOURCROY